

Le social selon Emmanuel Macron

Après dix-huit mois d'exercice du pouvoir par Emmanuel Macron et quelques formules-chocs qui ont fait polémique (et sens), on peut avoir une vision assez claire de la politique sociale en cours.

Dominique GUIBERT, membre du comité de rédaction d'*H&L*

Le Président élu en mai 2017 avait dit vouloir changer la politique. Foin des blocages qui empêchent la mise en place de vraies réformes. Emmanuel Macron, jeune Président sans étiquette ni attache, allait tout changer... Sans doute las des palinodies des partis qui se sont succédé au pouvoir pendant tant d'années, avec un bilan négatif, sans oublier les prévarications et les fraudes qui illustrent la chronique judiciaire, les électeurs ont choisi. Mais comme lors de l'élection de Jacques Chirac en 2002, beaucoup ont voté pour éviter l'horreur totale, l'élection d'un ou une Le Pen à la présidence de la République. Il n'est donc pas inutile de rappeler que ce n'est pas le programme d'Emmanuel Macron, un attrape-tout évanescant quand il n'est pas contradictoire, qui a compté. Contrairement à ce que semblent vouloir dire les mots, faire de la micro-économie, ça n'est pas s'occuper des réalités au plus près des gens, et faire de la macro-économie, ça n'est pas prendre de grandes décisions d'orientation d'intérêt général. Dans le premier niveau, c'est laisser faire la régulation par les prix et le marché, autrement dit faire le choix de la concurrence comme créatrice de richesses. Quant au deuxième,

« *Ce fameux « ruissellement » qui verrait la création de richesses permettre d'en faire une répartition jusqu'aux plus pauvres n'est pas vérifié, puisque les études montrent que l'essentiel de la valeur ajoutée nouvelle créée est accaparé par les riches, pendant que les pauvres s'appauvrissent.* »

c'est le domaine des grands équilibres financiers et budgétaires.

On ne peut pas dire qu'il y avait de quoi être surpris par la politique sociale du gouvernement : les réformes pour « débloquer » la France, la retraite par points, la libération de contraintes qui pèsent sur l'embauche, l'égalité des chances, la limitation des charges sociales. Finalement rien de très nouveau, du très classique dans cette politique néo (dans le discours) conservatrice (dans le fond). Dix-huit mois plus tard, le social reste largement secondaire et n'est qu'un sous-produit de la politique économique, une sorte d'exercice collatéral, mais pas central, de la politique. Les défenseurs de cette orientation, dont le Président, ont manifesté un mépris social, qui, dans les mots et dans les faits, n'a cessé de se développer. Les petites phrases sont alors apparues comme les véritables marqueurs d'une politique orientée contre les couches sociales les plus en difficulté, voire en danger. On peut toujours dire qu'un Président « n'aurait pas dû dire ça », mais force est de constater que ces mots expriment bien la posture choisie, une sorte d'insensibilité à la désespérance de celles et ceux qui ne peuvent penser leur avenir, ni même leur lendemain.

Quoi de plus opposé qu'un impôt sur la fortune, qui ne touche que quelques-uns, et des taxes sur la consommation, TVA ou taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) ou autres, qui frappent indistinctement tout le monde ? En supprimant le premier et en augmentant les deuxièmes, le Président s'est vu opposer le sentiment largement partagé et assez réel d'injustice sociale.

De la valeur soit disant distribuée pour tous ?

Les réponses faites pour tenter d'éteindre l'incendie ont été inopérantes et les dispositions adoptées pour remplacer une partie de l'ISF ne sont pas apparues comme compensant la suppression. Il faut ajouter qu'il s'agissait de favoriser les riches qui investissent sur le marché financier, sans qu'il y ait de garantie que ce soit pour créer de la « valeur distribuée pour tous », fondement majeur de programme macronien. Ce fameux « ruissellement » qui verrait la création de richesses permettre d'en faire une répartition jusqu'aux plus pauvres n'est pas vérifié, puisque les études montrent que l'essentiel de la valeur ajoutée nouvelle créée est accaparé par les riches, pendant que les pauvres s'appau-

**« Je traverse la rue et je vous en trouve, du travail. »
Force est de constater que ces mots expriment bien la posture choisie : considérer les chômeurs comme les responsables de leur propre situation.**



© OFFICIAL LEWEB PHOTOS, LICENCE CC

vrissent. Il n'y a pas de « ruissellement », juste de la concentration à un niveau inédit depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Et quand, après la suppression de l'ISF, sont arrivées la diminution de cinq euros de l'aide personnalisée au logement (APL), l'augmentation de la CSG pour les retraités qui, déjà, subissent l'érosion permanente des pensions, l'augmentation des prix des fluides, puis les nouvelles taxes sur les carburants, l'injustice est apparue bien réelle.

Du « pognon de dingue » aux « Gaulois irréductibles »

Ce programme d'augmentation des impôts indirects, qui sont les plus inégalitaires puisque proportionnels et non progressifs, a été précédé par un ensemble d'expressions présidentielles vues comme stigmatisantes et méprisantes. Avec juste raison. La première est cette caracté-

sation du coût de la protection sociale comme du « pognon de dingue ». On ne peut pas juste parler d'une maladresse. Faisons l'hypothèse que le Président pense ce qu'il dit. Et c'est une révélation de la conception qu'il a de la protection sociale : c'est un coût à diminuer, pas une politique à développer. Pourtant, si la France compte 14 % de pauvres, ce qui est déjà considérable, c'est grâce à la protection sociale, qui évite que ce chiffre soit de 25 % ! De deux choses l'une, il s'agit soit d'une méconnaissance de la nécessité de l'investissement dans la solidarité de la collectivité nationale, soit d'une orientation, voulue, de « tailler » dans les dépenses sociales.

La deuxième de ces petites phrases a été la dénonciation des « Gaulois irréductibles ». Sous ce syntagme hautain et réducteur se cache la dénonciation des « refuseurs » de réformes. Il est vrai

« Si Emmanuel Macron n'est pas responsable des politiques passées, l'affichage d'une volonté de faire de la politique autrement s'est brisée sur une communication méprisante.

Reste la révélation d'une orientation sociale régressive.

qu'Emmanuel Macron a été élu en partie sur un programme de réforme de la France et de combat contre les lourdeurs et rentes de situation qui empêchent son dynamisme. Là encore, discours classique qui constitue la vulgate à droite et quelquefois à gauche. C'est la rigidité du marché du travail, alors que la précarité et la fragilité des personnes salariées s'étendent. C'est la générosité des allocations qui mettrait les gens dans des trappes à pauvreté, alors qu'une forte proportion de ces aides n'est pas distribuée parce que les bénéficiaires ne les demandent pas. C'est le système de retraite par répartition qu'il faut adapter, grâce à une augmentation de la capitalisation et l'adoption d'un système à points, alors que les pensions connaissent depuis 1993 une érosion constante, que la capitalisation n'est pas à la portée de la majorité des salariés et que le

système à points ne garantit en rien le niveau de la pension. Là encore, soit le Président ignore ce dont il parle, soit son programme consiste bien en des coupes claires dans le droit du travail et un détricotage du rapport salarial.

Enfin, il y a eu cette réponse sur la traversée de la rue pour trouver du travail. Entendons le paternalisme méprisant : « *Je traverse la rue et je vous en trouve, du travail* »... C'est clairement désigner les chômeurs comme les responsables de leur propre situation. Les futures discussions entre les partenaires sociaux sur l'assurance chômage sont ainsi mises sous une certaine orientation. Quel que soit le contenu de la convention qui sera signée, la parole présidentielle semble avoir adopté le principe qui fait

du chômage un choix du salarié, dont la durée doit être limitée par la baisse des allocations chômage qui aurait comme résultat d'inciter à la reprise d'un travail. C'est oublier d'une part que le marché du travail n'est pas unifié mais segmenté, et que la caractéristique du chômage est d'être un système de file d'attente devant un stock d'emplois insuffisant. Doit-on alors dire là aussi que le Président ne connaît rien aux chômeurs et au chômage ? Ou qu'il veut faire passer une politique de régression des droits ?

Illustration de la méthode : la pauvreté

Ce bilan ne négligerait-il pas la lutte contre la pauvreté, en particulier celle des enfants, dont le président Macron a fait un axe majeur de sa politique ? Le

collectif Alerte, dont la LDH est membre, a salué cette orientation positive qui consiste à déclarer la pauvreté comme une situation inacceptable et d'en faire une grande cause nationale. Là encore, le détail interroge. Sur ce terrain, l'allocation de moyens supplémentaires reste faible et les dispositifs structurels à la hauteur sont absents. Dire que l'on veut lutter contre la pauvreté des enfants, c'est oublier que les enfants pauvres sont surtout des enfants *de* pauvres. La pauvreté est avant tout un phénomène d'extension des travailleurs pauvres, des gens qui ont un emploi peu payé, précaire, partiel, souvent dans des familles monoparentales, très majoritairement féminines et pour lesquelles la moindre charge supplémentaire est insupportable. Or il apparaît que la revalorisation des programmes en faveur des plus pauvres va s'accompagner d'une limitation des moyens consacrés aux pauvres. Et pour exemple, la loi Alur et les investissements en logements sociaux ne sont pas une réponse à la hauteur. Le risque est que ce soient les pauvres qui payent pour les plus pauvres. C'est ainsi qu'a été vécue la correction, certes faible, de l'APL. Mais que veut dire faible, quand on est dans un ménage à la limite de basculer dans la grande difficulté ?

Au cours de ces dix-huit mois d'exercice du pouvoir, le président Macron est apparu comme ne prenant pas la mesure de la misère sociale, accumulée depuis tant d'années, avant même bien sûr son arrivée au pouvoir. S'il n'est pas responsable des politiques passées, l'affichage d'une volonté de faire de la politique autrement s'est brisée sur une communication méprisante. Reste la révélation d'une orientation sociale régressive. Et c'est lui, qui a semé le mépris social, qui récolte une tempête générale. ●

Qui sème le mépris social...

Au moment où ces lignes sont écrites, quinze jours après le début de la mobilisation des « gilets jaunes », il est difficile de prédire ce qu'il en adviendra. Pas évident non plus d'en cerner les contours, tant elle est multiforme et regroupe des revendications d'ordre différent. Cette mobilisation rassemble des publics divers qu'il n'est pas possible d'enfermer dans une catégorisation étroite, qu'elle soit sociale, géographique ou politique : le géographe Aurélien Delpirou, dans un article de *La Vie des idées*⁽¹⁾, déconstruit d'ailleurs la plupart des explications à l'emporte-pièce qui ont fait florès. Cependant avec ce qu'en rapporte la presse, avec ce que traduisent les réseaux sociaux et avec les analyses de chercheurs, historiens, géographes, sociologues⁽²⁾, on peut comprendre que ce mouvement est fondamentalement un mouvement social dont les modes d'action inédits, parfois discutables, traduisent à la fois colère, perte de confiance dans les institutions et des attentes sociales fortes, un désir de justice et de meilleure répartition des richesses produites. Comme l'affirme l'historien Gérard Noiriel,

dans un entretien au *Monde*, le 27 novembre 2018, « *Les gilets jaunes replacent la question sociale au centre du jeu politique* ». Et l'on peut rappeler quelques lignes d'un article paru dans *Hommes & Libertés* n° 182⁽³⁾, à propos des mouvements sociaux du début 2018 : « *Si le conflit social reste un invariant, les formes qu'il revêt, les territoires qu'il recouvre, les temporalités qu'il adopte, les alliances dont il procède, tout cela est en mutation rapide et profonde. Ce sont bien les termes du "tous ensemble" qui sont placés en situation de réévaluation : entre générations, entre groupes de travailleurs, entre catégories de salariés, entre, enfin, la légitimité syndicale et les autres acteurs du champ social.* »

(1) « La couleur des gilets jaunes », 23 novembre 2018.

(2) Un article intitulé « A quoi carburent les gilets jaunes », de Xavier Molénat, sur le site d'*Alternatives économiques*, le 27 novembre 2018, recense les principales analyses de la période.

(3) Pierre Tartakowsky, « Feu le contrat social ? » in *H&L* n° 182, juin 2018, p. 10-13.

G. A.